



**BACCALURÉAT PROFESSIONNEL**

**Aménagements Paysagers**

**Agent(e) technique des espaces verts**

**Ouvrier(e) paysagiste qualifié**

**Chef d'équipe espaces verts**

## UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

### EN 2 ANS ou 3 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

## UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR :

- Maîtriser les opérations techniques
- Réaliser les travaux en autonomie
- Préparer et coordonner le travail sur un chantier
- Tenir compte de la qualité, la sécurité et l'environnement
- Participer aux choix techniques

## ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

### • **Au centre de formation :**

35 h de cours par semaine (du lundi au vendredi)

En seconde : 15 semaines complètes par an

En première et terminale : 20 semaines complètes par an

### • **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

### • **Pour l'apprenti :**

Cette voie exige une motivation solide, une autonomie dans le travail ainsi que des capacités d'organisation et d'adaptation.



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- En seconde : après une 3ème générale ou un CAP
- En première : après une classe de seconde, ou un CAP (après étude du dossier)
- Réorientation : Bac pro en 1 ou 2 ans pour les titulaires d'un bac d'une autre filière
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un organisme réalisant des travaux en milieu naturel : collectivités territoriales, entreprises privés ...

# CONTENU DE LA FORMATION

## BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

### **Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel**

(Mathématiques, Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Informatique)

### **L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation**

(Lettres, Histoire-Géographie, Documentation)

### **Développer son identité culturelle**

(Anglais, Education socio-culturelle, Lettres)

### **Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales**

(Education physique et sportive, Histoire-Géographie, Education socio-culturelle)

## BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### **Dimensions écologiques, économiques et culturelles**

(Economie, Biologie-Écologie, Techniques d'aménagement)

### **Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers**

(Techniques d'aménagement, Economie)

### **Mise en place et entretien de la végétation**

(Techniques d'aménagement, Biologie-Écologie)

### **Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions**

(Techniques d'aménagement)

### **Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements**

(Agro-équipement)

## ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU CENTRE

Gestion des espaces naturels méditerranéens

Obligations légales de débroussaillage

### LE +

Un secteur dynamique, avec une augmentation du nombre d'entreprise et des actifs. La tendance depuis plus d'une décennie est à la professionnalisation et à l'embauche de collaborateurs diplômés et de confiance. Des perspectives d'emploi réelles à l'issue de la formation.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>  
(rubrique "devenir apprenti")

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH  
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone : [fabienne.lambert-paone@educagri.fr](mailto:fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de la formation à l'UFA : 525 h en seconde & 675 h/an en première et terminale
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
  - Contrôles en cours de formation (CCF) : 50%
  - Épreuves ponctuelles terminales (écrit, dossier + oral) : 50%
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Taux de réussite : 92% (session 2023)

## POURSUITES D'ÉTUDES

- Certificats de Spécialisation
- BTS Aménagements Paysagers



32, Chemin Saint-Lazare  
83400 Hyères



04.94.00.55.64



[secretariat.ufa.hyeres@gmail.com](mailto:secretariat.ufa.hyeres@gmail.com)



Route de Sainte Cécile  
"Les Magnanarelles" - BP 30  
83460 Les Arcs sur Argens



04.98.10.41.20



[apprentissage.lesarcs@agricampus.fr](mailto:apprentissage.lesarcs@agricampus.fr)